

Les projets prioritaires du développement économique

Magny-Cours et la filière automobile

10

- Technopôle, Pôle de la Performance
- Parc à thème dédié à l'automobile et du transport
- Activités du circuit et GPF1
- *Le retour d'un Grand Prix de F1 en France passe nécessairement par Magny-Cours. La négociation sur les modalités et les partenariats doit s'engager immédiatement sous l'égide de la ministre des Sports. La Nièvre y est prête.*
- Les entreprises existantes : Anvis (Magny-Cours, Decize...), Faurecia à Cercy-la-Tour, Valeo à Nevers.



La filière bois

11

- Les 4 pôles nivernais : Sougy-La Machine, La Charité, Vallée du Bois (Sardy-les-Epiry), Clamecy.
- Forêt : développer la gestion durable de la forêt (aide à la mutation des pratiques sylvicoles, aux transports de bois, à l'appropriation publique de la forêt, certification...).

Les entreprises

12

- Tirer parti des atouts des entreprises existantes pour diversifier le tissu industriel (mécanique, métallurgie, équipementiers...), en renforçant la R&D.

Stratégies agricoles

13

- Priorité absolue à l'installation des jeunes dans des conditions viables.
- Circuits courts pour la restauration collective
- Stratégie de transformation et de commercialisation améliorant l'accès à un juste prix pour les producteurs.
- Poursuite de la diversification, du développement de l'agriculture biologique et de la promotion des produits fermiers et des signes de qualité de la Nièvre et du Morvan.
- Renforcer les activités agro-alimentaires.



Energie : travailler à une autonomie départementale

14

- Réunir les conditions de réussite des projets fondés sur les énergies renouvelables: éolien, solaire, biomasse,
- Etude sur l'exploitation écologiquement acceptable du gisement charbonnier du sud de la Nièvre.
- Réseau de chaleur du Banlay

Accueil des entreprises

15

- Zones d'activité, politique d'immobilier d'entreprise, télécentres, zonages, la Nièvre doit maintenir au meilleur niveau son «offre territoriale» sur l'ensemble du département.

Le renforcement des pôles touristiques

16

- Les Canaux. Accompagner la mutation vers de véritables stations touristiques. La vélo-route Decize-Nevers
- Création du second Parc naturel régional (Cher-Nièvre) autour des patrimoines naturels du fleuve et des activités humaines en veillant à sa bonne desserte.
- Relance des projets d'immobilier touristique (Grands Lacs, Saint-Agnan, Chevroches...).

© 2012 - Studio B Design - Photos : Stéphane Jean-Baptiste

Donner ses chances à la Nièvre



les grands chantiers de la Nièvre et les projets «locomotives» du 21^e siècle

Une nouvelle période s'ouvre, qui donne toutes ses chances à la Nièvre. En nous adressant sans retard au gouvernement, nous voulons renouer le dialogue républicain qui a tant fait défaut ces dernières années, et rendre possible un partenariat renforcé avec l'Etat.

Cette démarche est motivée par la volonté de rassembler toutes les énergies pour faire vivre les grands projets indispensables pour construire la Nièvre du 21^e siècle.

Ces grands chantiers s'inscrivent dans la stratégie de développement «Nièvre 2021», adoptée par le Conseil général en décembre 2010. Elle constitue un manifeste pour le développement durable, c'est-à-dire un nouveau compromis dynamique entre les enjeux économiques, sociaux, culturels et environnementaux, organisé autour de la personne humaine.

Cette stratégie met en valeur les potentiels et les atouts de la Nièvre, et donne collectivement des raisons d'espérer. Elle permet à la Nièvre d'offrir ce qu'elle a de mieux pour son développement, et celui de notre pays.

«Nièvre 2021» a fait l'objet d'une large concertation avec les acteurs locaux. Cette délibération collective doit se poursuivre à chaque étape, avec la population nivernaise et ses élus.

Ce plan de bataille pour bâtir une Nièvre moderne inaugure une démarche nouvelle et immédiate des élus du département auprès du nouveau gouvernement de François Hollande.

Sans retard, à partir de cette « feuille de route », une démarche collective est entreprise par les parlementaires, le président du Conseil général et le maire de Nevers auprès du gouvernement pour défendre les dossiers les plus urgents de la Nièvre.

Ces dossiers seront présentés en relation étroite avec le Conseil régional de Bourgogne.

Les infrastructures de transport et de communication.

Les projets ferroviaires

1

- La Liaison à Grande Vitesse (décision de principe sur le tracé, gare à proximité de Nevers),
- En préservant la qualité des dessertes, sous des formes à définir, sur le nord de la Nièvre (Cosne, Clamecy, La Charité).
- L'électrification du tronçon Nevers-Chagny de la Voie Ferrée Centre Europe Atlantique, la VFCEA (projet structurant qui aurait un impact sur Saincaize et Cercy-la-Tour en matière de fret, et sur la liaison Nevers-Dijon pour les voyageurs).
- La mise à niveau du fret ferroviaire
- «Plan mobilité» sur l'ensemble du département.

Les grandes liaisons routières

2

- La poursuite de l'autoroute A77 vers le sud et l'Allier (après Moiry)
- Troyes-Auxerre-Bourges (par Clamecy et La Charité). Décision à relancer (choix entre autoroute concédée et mise à niveau par l'Etat d'une liaison expresse sur la N151)
- Le second pont de La Charité sur Loire
- La déviation de Decize

Réseau d'initiative public pour l'internet à très haut débit.

3

- En complément des engagements des opérateurs, un réseau permettant l'accès à la fibre pour les entreprises et les particuliers à domicile est possible, à partir de l'expérience de Niverlan, avec une stratégie régionale cohérente et un co-financement coordonné, au bon niveau, de l'Etat, de la Région, du Département et des intercommunalités.

Les politiques et les services publics pour renforcer l'attractivité du territoire.

L'aménagement des villes et du monde rural

4

- Les grands chantiers de politique urbaine pour Nevers (place Carnot, Poumon vert, nouveau quartier de la Jonction) et Cosne ainsi que les villes de la Nièvre.
- Les «villages du futur», programme régional d'expérimentation sur site.
- La création d'un établissement foncier régional (pour mener une politique foncière au service des projets d'aménagement, des installations en agriculture...)

Des logements pour tous, et pour toutes les générations.

5

- Relance d'une politique active du logement urbain et rural, soutien à la production de logements conventionnés.



Santé

Une offre de soins pour tous, sur tous les territoires.

6

Au cours des années récentes, les difficultés que rencontre le système de santé en France ont conduit la Nièvre à une situation inquiétante. Le risque de désert médical est manifeste. Les décisions publiques ne sont pas à la hauteur des enjeux. Bien souvent, elles ont aggravé le manque d'équipements et de professionnels.

Nous engageons les contacts nécessaires avec l'ARS et le ministère de la Santé pour :

- Permettre la remise à niveau et la modernisation des hôpitaux (Nevers, pôles de santé de Cosne et de La Charité, hôpitaux de proximité de Decize, Château-Chinon et Clamecy...)
- Faire reconnaître les zonages prioritaires pour soutenir la démographie médicale (généraliste, spécialisée et hospitalière)
- Affirmer le soutien nécessaire pour les travaux urgents de transformation des maisons de retraites (EPHAD).
- Bâtir les réponses aux situations de handicap des jeunes et des adultes (établissements existants ou à créer).
- Consolider le réseau des urgences et des maternités sur le département.

L'ampleur de ce chantier exige un audit généralisé de l'offre de soins pour poser les bases d'une vraie politique de la santé.



Enseignement et formation

7

- Poursuite des développements de l'ISAT (automobile et transport) et de l'ESAAB (graphisme)
- Château-Chinon : métiers du bois (projet d'IUT dans les anciens locaux de l'EIAT), formation en alternance et pour adultes (bâtiment, énergies renouvelables...)

Culture

8

- La Charité (Centre culturel de rencontres)
- Corbigny (pôle spectacle vivant et chorégraphie)
- Scène nationale du Morvan
- Les galeries numériques du Morvan
- Maison de la Culture de Nevers et de la Nièvre : accroître son rayonnement par un projet d'ampleur nationale.

Sports et loisirs

9

- Les piscines de la Nièvre (Nevers, Cosne, La Charité, Clamecy...)

